



DEL-2025-0015

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 14

OBJET :

**DÉCLARATIONS DE
BIENS SOUMIS AU
DROIT DE
PRÉEMPTION**

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 27 mars
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2025

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., Mme
PETITEAU M-E, M BAUDRY M., M BOUCHEREAU F., Mme
BARON A, Mme JOLIVET C., Mme FONTENEAU C., Mme
LAMBERT B., Mme PASQUEREAU C., M SOURISSEAU B.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., M
CARETTE C., M GAULTIER J-L,

POUVOIRS : M DUGUE V. a donné pouvoir à Mme BARON A

SECRETARE : Mme HERBRETEAU M-A.

M le Maire rappelle la décision du conseil municipal du 28 Mars 2013, décidant d'instituer un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du territoire communal.

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 7 mars 2025 :

- C 974 22 rue de l'Ouche Renard 410 m²

Appartenant à Monsieur JAMBU (demandé par Maître Cyrille PENARD)
Parcelle située en zone 1AUB

Déclaration reçue en mairie le 19 mars 2025 :

- E 2124 34 rue des fontaines 237 m²

Appartenant à Mme MESNARD Hélène (demandé par Maître CAILLEAUD Philippe
– MONTAIGU-VENDEE)
Parcelle située en zone UA

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens.

Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 31 MARS 2025

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : - 1 AVR. 2025

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,
Le Maire,
Pascal EVIN

A handwritten signature in black ink is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de la Regrippière' and 'Loire-Atlantique' around a central emblem.A circular blue official stamp is visible, with the text 'Mairie de la Regrippière' and 'Loire-Atlantique' around a central emblem. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.